COUPE DE FRANCE DES AS ENTREPRISE 2021

QUALIFICATIONS REGIONALES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE - EDITION DU 17/01/20201

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

.Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

.

1 – CALENDRIER ET LIEUX DES RENCONTRES

Pré-qualifications	Tour	Date	Lieu	DLI (équipes) 1 mois avant	Date Clôture (équipiers) 1 semaine avant
Zone Nord Est (16, 19, 23, 87)	Tour1	27/03/2021	Limoges St Lazare (87)	27/02/2021	19/03/2021
	Tour2	05/06/2021	Angoulême (16)		28/05/2021
Zone Nord Ouest (17, 79 et 86)	Tour1	27/03/2021	Haut-Poitou (86)	27/02/2021	19/03/2021
	Tour 2	08/05/2021	Saintes (17)		30/04/2021
Zone Centre (24, 47, 33)	Tour1	27/03/2021	Gujan-Mestras (33)	27/02/2021	19/03/2021
	Tour 2	08/05/2021	Pessac (33)		30/04/2021
Zone Sud (40, 47, 64)	Tour1	03/04/2021	Bayonne-Makila (64)	03/03/2021	26/03/2021
	Tour 2	08/05/2021	Mont de Marsan (40)		30/04/2021
FINALE REGIONALE		Du 03/07/2021 au 04/07/2021	Graves et Sauternais (33)	Confirmation inscription 06/06/2021	26/06/2021

Pour des raisons de disponibilités de terrains ou de report suite à intempéries, la Commission du Golf d'Entreprise Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de modifier ce calendrier.

2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 - Pour les Associations : (voir le Règlement Général)

- Epreuve ouverte à toutes les Associations d'Entreprise de la région Nouvelle-Aquitaine **à jour de leurs cotisations.**
- Une association pourra présenter jusqu'à **3 équipes maximum**.
- Les pré-qualifications et la finale régionale sont considérées comme deux épreuves différentes
- **Pré-qualifications :**

  Le nombre d'équipes inscrites est limité à 24 par zone géographique. Elles seront retenues dans l'ordre des inscriptions. Si le quota de 24 équipes n'est pas atteint le championnat sera ouvert à une 2ème équipe puis si le quota de 24 équipes n'est toujours pas atteint une 3ème équipe pourra être inscrite.

  Les équipes inscrites au 1er tour seront automatiquement inscrites au Tour 2
- **Finale régionale :** Le nombre d'équipes qualifiées est limité à 24

2.2 - Pour les équipiers : (voir le Règlement Général)

- Les pré-qualifications et la finale régionale sont considérées comme deux compétitions différentes.
- Pour chacune des compétitions

- Un équipier ne pourra jouer que dans une seule équipe, tout joueur inscrit sur les listes des équipiers potentiels peut jouer pour n'importe quelle équipe de son AS, seuls les joueurs n'ayant pas encore joué ont le choix de l'équipe dans laquelle ils joueront.
- Lors du 1er tour : Quelle que soit l'équipe dans laquelle un joueur est inscrit, il peut jouer pour l'équipe de son choix (1, 2 ou 3), son appartenance à l'équipe (1,2 ou 3) sera définitive à la remise de la carte de score.
- Lors du 2ème tour : Un joueur ayant déjà joué dans une équipe ne peut plus en changer.

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 1 mois avant le 1er tour de l'épreuve.

- Pour les pré-qualifications les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Pour la finale régionale les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 et inférieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Pour la finale régionale les équipiers composant les équipes pourront être différents de ceux qui ont joué les tours préliminaires.
- Pour chaque joueur, une attestation employeur doit être fournie (cf règlement général de épreuves fédérales du golf entreprise de la ligue Nouvelle-Aquitaine de golf)

3 – FORME DE JEU

3.1 - Pour les pré-qualifications :

- Equipes mixtes de 8 équipiers maximum / 4 simples / strokeplay Net / 18 trous par jour.
- Classement des équipes sur le cumul des 3 meilleurs scores net de chaque tour.
- En cas d'égalité, le départage se fera en comparant la somme des 4èmes scores nets, puis le cumul des meilleurs scores, puis le cumul des 2èmes meilleurs scores, etc …
- A l'issue des pré-qualifications, 24 équipes seront qualifiées pour la finale régionale (1 association ne pourra qualifier qu'une seule équipe), le nombre d'équipes qualifiées dans chaque zone sera calculé au prorata des AS ayant participé à tous les tours de pré-qualification (minimum de 2 AS par zone).
- Si le nombre de 24 AS n'est pas atteint la commission pourra autoriser la participation d'une 2ème équipe à une ou plusieurs AS, la sélection se fera selon le classement du Trophée Développement 2020 (classement établi par la ffgolf).
- Les équipes supplémentaires inscrites ne pourront pas concourir pour la qualification nationale

3.2 - Pour la finale régionale :

- Equipes mixtes de 8 équipiers maximum / 4 simples / strokeplay net / 18 trous par jour.
- Classement des équipes sur le cumul des 3 meilleurs scores net de chaque tour.
- En cas d'égalité, le départage se fera en comparant la somme des 4èmes scores nets, puis le cumul des meilleurs scores, puis le cumul des 2èmes meilleurs scores, etc …
- Les **4** AS arrivant en tête seront qualifiées pour la Finale Nationale de la Coupe de France des AS d'Entreprises qui aura lieu du 10 au 12 septembre à Avignon (84)**.**

3.3 – Cas exeptionnel :

- **Si par cas exceptionnel d'interdiction de compétition par la ffgolf, crise sanitaire par exemple, et que les tours préliminaires et/ou la finale régionale ne peuvent se tenir et que la finale nationale est maintenue les qualifiés seront nommés par la ligue selon l'ordre du Trophée Développement de l'année précédente.**

4 – ORGANISATION ET DEPARTS

4.1 - Pour les pré-qualifications :

- Pas de réunion des capitaines
- Pas de partie d'entraînement inclue dans les droit d'engagement
- Les départs seront diffusés par la ligue et/ou disponibles sur le site de la ligue au plus tard le jeudi précédent la compétition à 14 heures.

4.2 - Pour la finale régionale :

- Les équipes qualifiées seront pré-inscrites par la ligue à charge des ASE de confirmer l'inscription avant la DLI,
- Les horaires de départ du premier tour seront diffusés par la ligue et/ou disponibles sur le site de la ligue au plus tard le jeudi précédent la compétition à 14 heures.

- Les départs du deuxième tour seront disponibles sur le tableau officiel 1/2h après la promulgation des résultats du premier tour.
- Attention : seuls les horaires de départ figurant au tableau officiel de la compétition seront définitifs.
- Une réunion des capitaines se déroulera la veille du 1er tour à 19h, la présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification de l'équipe (voir règlement général)
- Une partie d'entraînement est incluse dans le droit d'inscription, elle est autorisée la veille de la compétition, la réservation des départs est à charge de chaque ASE, auprès du golf qui reçoit la compétition.
- Le Comité de l'Epreuve distribuera les fiches de composition d'équipe officielle sur laquelle devra être rajouté le nom du capitaine et du donneur de conseil.

5 – ENGAGEMENT

5.1 - Pré-qualifications :

- Les Date Limite d'Inscription des équipes et les Date de Clôture pour les joueurs (date à partir de laquelle il n'est plus possible de modifier la feuille de composition d'équipe de chaque tour) sont indiquées dans le tableau ci-dessus pour chaque zone.
- L'inscription se fait exclusivement par internet **http:\\xnet.ffgolf.org** , aucune inscription (équipe ou joueur) par courrier, téléphone, mail, ….. ne sera retenue .
- Lors de l'inscription ne pas oublier d'inscrire un capitaine et ses coordonnées, ces dernières seront utilisées pour la communication des départs vers les équipes
- Les droits d'inscription sont de **190 €** par équipe engagée.
- Les droits d'inscription sont payables par virement selon instructions précisées sur la facture (RIB joint ou coordonnées bancaires précisées sur la facture), lors du virement il conviendra de rappeler le n° de facture et le n° d'affiliation
- Le droit d'engagement de toute ASE déclarant forfait après la date de clôture des équipiers restera acquis à la Ligue

5.2 - Finale Régionale :

- La Date Limite d'Inscription des équipes et la Date de Clôture pour les joueurs (date à partir de laquelle il n'est plus possible de modifier la feuille de composition d'équipe de la finale) sont indiquées dans le tableau ci-dessus.
- Les équipes qualifiées seront pré-inscrites par la ligue les Capitaines devront confirmer l'inscription par linternet **http:\\xnet.ffgolf.org** (aucune inscription par courrier, téléphone, mail, ….. ne sera retenue)
- Lors de l'inscription ne pas oublier d'inscrire un capitaine et ses coordonnées, ces dernières seront utilisées pour la communication des départs vers les équipes
- Les droits d'inscription **190 €** par équipe engagée.
- Les droits d'inscription sont payables par virement soit selon RIB joint à la facture soit selon instructions précisées sur la facture, lors du virement il conviendra de rappeler le n° de facture et le n° d'affiliation du club
- Le droit d'engagement de toute ASE déclarant forfait après la date de clôture des équipiers restera acquis à la Ligue

6 – PRIX

Trophées offerts aux équipes et aux équipiers des équipes gagnantes.